



GUIDE PRATIQUE

Allianz Trade CAP/CAP+

Tout savoir sur vos garanties complémentaires France/Export

La solution pour vous développer en toute sécurité en France et à l'international

La gamme de nos garanties complémentaires Allianz Trade CAP et CAP+ vous permet d'accéder à une garantie additionnelle sur la France comme à l'export.



- Sérénité
- Accompagnement
- Simplicité
- Lisibilité

Notre réponse à votre demande de garantie sur un client ne couvre pas complètement votre besoin et vous souhaitez bénéficier d'une garantie supérieure ?

CAP France / Export

Des garanties complémentaires, jusqu'au triple de votre garantie primaire sur vos clients sensibles

CAP+ France / Export

Jusqu'à 100 000 € de garanties en plus ou en l'absence de garantie primaire

Sommaire

BÉNÉFICES	2
LES +	2
CAP CAP+ EN PRATIQUE	2
CARACTÉRISTIQUES	10

BÉNÉFICES DU PRODUIT

Sécurisation de vos créances commerciales sensibles en France métropolitaine, Monaco et Collectivités Territoriales d'Outre-Mer, comme à l'export

Préservation de votre trésorerie

Fonctionnement similaire à celui de votre contrat primaire sur les points essentiels : quotité d'indemnisation, franchise, 100 % en ligne...

Sérénité : des garanties de 90 jours qui se renouvellent automatiquement

Accompagnement : 2 alertes pour informer de vos garanties qui vont être renouvelées et celles qui prendront fin suite à votre demande, avant leur date d'échéance

Complète : des garanties accessibles dans plus de 100 pays et sur des sociétés françaises faisant l'objet d'un plan de continuation ou d'un plan de sauvegarde

Simple et lisible : estimation du prix trimestriel de la garantie avant de valider la souscription

LES +

CAP/CAP+ EN PRATIQUE

Au préalable, pensez à effectuer ces quelques vérifications :

- Si vous bénéficiez de l'accord des commandes fermes* sur ce client : votre couverture est rallongée pour la période telle que définie dans votre contrat.
- Si votre précédente demande d'agrément n'est pas récente, renouvelez votre demande sur ce client : en fonction de sa situation actuelle, votre garantie pourrait être réévaluée.

* Si votre contrat le prévoit.

a. Quand utiliser ces garanties complémentaires ?

En fonction de la garantie primaire dont vous disposez, vous pouvez ponctuellement avoir besoin d'une garantie additionnelle pour répondre à divers besoins.

- Vous avez une activité saisonnière : suite à une nouvelle demande d'agrément sur votre client, une partie de votre encours reste partiellement couverte.
- Notre engagement diminue ou il est supprimé sur un de vos clients.



Pour prendre connaissance des différentes options dont vous disposez, **contactez votre courtier ou mandataire habituel.**

b. Pour sécuriser vos transactions, 2 solutions :

Une garantie CAP

Vous disposez déjà d'une garantie primaire (agrément supérieur à votre Non Dénommé contractuel) mais celle-ci ne suffit pas à garantir la totalité de votre transaction. Demander une garantie CAP vous permet d'obtenir une garantie complémentaire pouvant aller jusqu'au double de votre garantie primaire et ainsi tripler votre garantie primaire.

Les garanties CAP et CAP+ ne se cumulent pas.

Une garantie CAP+

Deux cas de figure sont possibles :

- 1. Vous ne disposez pas de garantie primaire**, soit à la suite d'un refus de garantie, soit à la suite d'un avis de résiliation sur votre client.
- 2. Votre client français est en plan de continuation ou en plan de sauvegarde.**

Chaque Garantie CAP et CAP+ doit faire l'objet d'une demande individuelle qui devra être confirmée par nos experts. Il vous sera possible d'obtenir une garantie CAP+ après analyse par nos experts...

... de la situation de votre client

- Nos réponses sur vos demandes de CAP+ ne sont pas toujours immédiates. Elles sont issues de décisions de nos spécialistes en prévention du risque client ainsi que de notre expertise en matière de procédures collectives pour les sociétés sous plan.

... du pays de votre client

- Nous avons déterminé un grade pays selon les 5 zones géographiques.
- Pour vérifier dans quelle zone se situe le pays de votre client, rendez-vous dans EOLIS, sélectionnez « La vie de mon contrat » puis « grade pays »

c. Quelle est la durée d'une garantie complémentaire CAP / CAP+ ?

Nos garanties CAP et CAP+ sont accordées pour une durée de 90 jours, renouvelable par tacite reconduction pour une même durée.

Afin de permettre un meilleur pilotage de vos garanties CAP /CAP+ , deux alertes s'affichent sur la page d'accueil EOLIS :

- Une alerte sur vos garanties CAP/CAP+ qui vont être renouvelées automatiquement
- Une alerte sur vos garanties CAP/CAP+ qui prendront fin suite à votre demande de suppression

d. Votre besoin peut évoluer... votre garantie s'adapte alors à votre encours.

Dans le cas où vous souhaiteriez réduire ou supprimer une garantie complémentaire, la prise d'effet de votre demande sera prise en compte à l'issue de la période de 90 jours en cours.

Néanmoins, si vous souhaitez augmenter une garantie complémentaire ou basculer d'une garantie CAP vers une garantie CAP+, votre nouvelle garantie sera prise en compte dès l'accord donné.

e. Quelle est la tarification d'une garantie CAP / CAP+ ?

La prime est calculée sur la base d'un taux trimestriel appliqué à l'encours maximum garanti. Ce taux trimestriel est fixé en fonction de la tarification de votre contrat primaire*.

Exemple 1 : l'encours de la garantie augmente à votre demande.

- Vous obtenez une garantie CAP ou CAP+ de 40 K€ le 20 janvier.
- Vous demandez l'augmentation de la garantie à 60 K€ le 20 février.
 - Vous recevez un avis de garantie actant l'augmentation qui prend effet immédiatement.
 - La garantie repart pour une nouvelle période de 90 jours.
 - Vous serez garanti à hauteur de 40 K€ entre le 20 janvier et le 20 février et à hauteur de 60 K€ à partir du 20 février.
- Vous serez facturé sur la base de 60 K€ à partir du mois de février.

*sauf taux forfaitaire, vous référer au barème de votre avenant CAP/CAP+

Exemple 2 : l'encours de la garantie est supprimé à votre demande.

- Vous obtenez une garantie CAP ou CAP+ de 50 K€ le 15 mars.
- Vous demandez la suppression de la garantie le 20 avril.
 - Vous recevez un avis de garantie actant la suppression qui ne prendra effet qu'à l'issue de la période de 90 jours (le 13 juin).
 - Vous serez garanti à hauteur de 50 K€ jusqu'au 13 juin. A partir du 14 juin, vous ne bénéficiez plus d'aucune garantie.
 - Vous serez facturé en mars, avril et mai sur la base mensuelle de 50 K€.



Simple et transparent

Avant de souscrire, vous obtenez immédiatement une estimation du prix de la garantie complémentaire.

f. Comment demander une garantie CAP / CAP+

Chaque demande de garantie ou de renouvellement CAP/CAP+ doit être formulée individuellement pour chacun des acheteurs concernés via nos services en ligne EOLIS.

Il vous est possible de **demander, consulter, modifier** ou **supprimer** une garantie complémentaire via EOLIS.

La gestion des échéances et des montants de vos garanties complémentaires est simple.

L'accès à EOLIS se fait grâce à un login unique : celui du contrat initial.

Demander une garantie complémentaire

Une fois déterminé votre besoin de garantie complémentaire, connectez-vous sur votre espace EOLIS pour effectuer votre demande. Choisissez le menu « **Mes garanties clients** », « **Agréments** », « **Demande** ». Dans la fenêtre de critères, selon votre besoin, sélectionnez « CAP » ou « CAP+ » et validez.

The screenshot shows the EOLIS web interface. At the top, there is a navigation bar with the EOLIS logo and several menu items: 'Mes garanties clients', 'La gestion de mes impayés', 'Services Premium', and 'La vie de mon contrat'. Below this, there are sub-menus for 'Agréments', 'Liste clients 1er euro', and 'Echéances et commandes fermes'. A 'Go' button is visible in the top right corner. A search bar with the text 'Rechercher un client' and a 'Choisir un contrat' button are also present. The main content area shows a 'Critères de sélection' section with a dropdown menu for 'N°contrat : Toutes garanties'. The dropdown menu is open, showing options: 'Grand Angle', 'CAP EH / CAP EH Export', and 'CAP+ EH / CAP+ EH Export'. Below the dropdown, there is a 'Valider' button with a right-pointing arrow.

Après avoir identifié votre client dans le moteur de recherche d'EOLIS, saisissez le montant de votre demande de garantie complémentaire puis validez.

EOLIS | Mes garanties clients | La gestion de mes impayés | Services Premium | La vie de mon contrat

Agréments | Liste clients par euro | Échéances et commandes fermes

Rechercher un client | Choisir un contrat

Entreprise sélectionnée | CAP EH / CAP EH Export n°:

SIREN : | ID Euler Hermes : | Forme juridique : SAS STE PAR ACT SIMPL

Dénomination sociale : |
Siège social : |
NACE : |

Si vous souhaitez sélectionner une autre entreprise, cliquez ici pour sélectionner le bon acheteur

Demande d'agrément | Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Dernière décision : Pas de décision de garantie en cours

Demande d'agrément :

Montant : 30000 EUR ?

Délai de paiement prévu à votre contrat. Traitement en urgence ?

Vos références client : VAS

Informations bancaires

Banque : | N° de compte : |
Pays : |

Retour | Valider

Le montant de la prime trimestrielle s'affiche. Confirmez votre saisie...

Demande d'agrément | Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Dernière décision : Pas de décision de garantie en cours

Demande d'agrément :

Montant : 30 000,00 EUR

Vos références client : | Taux de prime *: %

Nom de l'établissement bancaire : | Prime trimestrielle *: EUR

N° de compte : |
Pays : |

* Le taux et la prime trimestrielle (hors taxe d'assurance) ci-dessus sont indicatifs (l'application du barème de votre avenant prévaut) . Si vous réduisez le montant, la baisse de la prime sera effective dès le renouvellement de votre garantie.

Points d'attention

Pas de garantie existante sur le contrat primaire

Confirmer | Retour vers la liste des garanties | Modifier

Pour obtenir la réponse :

Réponse | Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Réponse le 12/11/2015 à 17:24:35.

Décision : Découvert agréé : 30 000 EUR | Limite : Montant

Montant : 30 000

voir les conditions

Une confirmation vous sera adressée par courrier.

Sous réserve de conditions contractuelles.

Autre demande | Imprimer

Demander une garantie sur un client en plan de continuation

Pour effectuer une demande sur un client en plan de continuation ou de sauvegarde, il vous suffit de faire la même demande que pour un CAP+.

À noter : le message suivant pourra apparaître : « *Nous vous conseillons de ne pas confirmer votre demande sur cet acheteur non éligible au CAP+, sauf si cet acheteur est sous plan de continuation ou de sauvegarde.* »

Si votre client est en plan de continuation ou plan de sauvegarde, il peut tout de même être éligible. Poursuivez alors votre demande en cliquant sur « **Confirmer** ».

Consulter une garantie complémentaire

Afin de bien gérer vos garanties complémentaires il est important de suivre leurs échéances et d'adapter les montants à vos besoins de couverture. A partir de la liste des dernières décisions (menu « **Mes garanties clients** », « **Agréments** », « **Liste des dernières décisions** »),

identifiez tous vos clients sur lesquels vous possédez une garantie complémentaire. Il vous est possible de télécharger cette liste au format EXCEL ou CSV.

Confidentiel Euler Hermes Crédit France au : 13/11/2015

Clients					Demandes			Réponses		
Identifiant	ID Euler Hermes	Dénomination sociale	Pays	Références client	Garantie	Date	Montant	Date	Montant	Réponse
			ETATS-UN IS (US)			29/10/2014	50 000 EUR	29/10/2014	0 EUR	Refus
			FRANCE (FR)			22/10/2015	30 000 EUR	22/10/2015	30 000 EUR	Accord
			FRANCE (FR)	VAB	CAP	12/11/2015	30 000 EUR	12/11/2015	30 000 EUR	Réponse restrictive

Pour consulter les garanties primaires et complémentaires d'un client, choisissez le menu « **Mes garanties clients** », « **Agréments** », « **Consultation** » en prenant soin de laisser « **Toutes garanties** » dans les critères de recherche.

Après validation, vous obtenez le tableau récapitulatif de vos garanties primaires et complémentaires vous permettant de consulter vos encours garantis et de calculer l'échéance de la garantie complémentaire en cours.

Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Type de garantie	N° contrat	Demandes		Réponses/Actions EH France CREDIT		Décision de garantie en cours
		Date	Montant demandé	Date	Type de réponse	
Primaire	0017826401	22/10/2015	30 000 EUR	22/10/2015	Accord	30 000 EUR
CAP	0077826401	12/11/2015	30 000 EUR	12/11/2015	Réponse restrictive	30 000 EUR
CAP+	0077826451					
Total						60 000 EUR

Retour

Modifier une garantie complémentaire

A tout moment, **vous pouvez modifier à la hausse ou à la baisse** une garantie complémentaire.



Choisissez le menu « **Mes garanties clients** », « **Agréments** », « **Demande** » en prenant soin de laisser « **Toutes garanties** » dans les critères de recherche.

Après validation, vous obtenez le tableau récapitulatif de vos garanties primaires et complémentaires avec des options d'actions. Selon votre besoin, sélectionnez une des « **Actions** ».

Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Type de garantie	N° contrat	Demandes		Réponses/Actions EH France CREDIT		Décision de garantie en cours	ACTIONS	
		Date	Montant demandé	Date	Type de réponse		Nouvelle demande	Diminution
Primaire	0017826401	22/10/2015	30 000 EUR	22/10/2015	Accord	30 000 EUR		
CAP	0077826401	12/11/2015	30 000 EUR	12/11/2015	Réponse restrictive ?	30 000 EUR		
CAP+	0077826451							
Total						60 000 EUR		

Augmenter une garantie complémentaire

Une demande d'augmentation sur une garantie CAP déjà à hauteur du double de la garantie primaire vous sera **signalée** avec une proposition de passage en demande de garantie CAP+.



Entreprise sélectionnée

CAP EH / CAP EH Export n° :

SIREN : ID Euler Hermes : Forme juridique :
 Dénomination sociale :
 Siège social :
 NACE :

Demande d'agrément

Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Dernière décision : Pas de décision de garantie en cours

Demande d'agrément :

Montant : 200 000,00 EUR

Vos références client :

Taux de prime *: 0,456 %

Nom de l'établissement bancaire :

Prime trimestrielle *: 912,00 EUR

N° de compte :

Pays :

* Le taux et la prime trimestrielle (hors taxe d'assurance) ci-dessus sont indicatifs (l'application du barème de votre avenant prévaut) . Si vous réduisez le montant, la baisse de la prime sera effective dès le renouvellement de votre garantie.

Points d'attention

Le montant de la demande est supérieur à la garantie primaire. La demande sera traitée manuellement. Veuillez confirmer ou saisir une demande CAP+.

Confirmer

Retour vers la liste des garanties

Modifier

Une demande de garantie CAP+ supprime automatiquement une garantie CAP en cours. Dans le cas où votre garantie CAP+ ne serait pas accordée, votre

garantie CAP reste valable jusqu'à la date de l'échéance de la période en cours.

Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Demande d'agrément

Dernière décision : Pas de décision de garantie en cours

Montant : 40 000,00 EUR.

Vos références client :

Nom de l'établissement bancaire :

N° de compte :

Pays :

Points d'attention

Votre demande de garantie CAP+ supprimera à effet immédiat la garantie CAP en cours, puis sera soumise à un nouvel arbitrage

Selon le cas, votre demande de garantie CAP+ sera aussitôt accordée ou nécessitera l'accord d'un expert du risque client.

Dans ce premier exemple, l'accord a été obtenu immédiatement :

Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Liste des dernières décisions

Type de garantie	N° contrat	Demandes		Réponses/Actions EH France CREDIT		Décision de garantie en cours
		Date	Montant demandé	Date	Type de réponse	
Primaire	0017826401	09/10/2015	30 000 EUR	09/10/2015	Accord	30 000 EUR
CAP	0077826401	12/11/2015		12/11/2015	Annulation totale	0 EUR
CAP+	0077826451	12/11/2015	40 000 EUR	12/11/2015	Réponse restrictive ?	40 000 EUR
Total						70 000 EUR

Dans ce second exemple, une réponse sera donnée ultérieurement :

Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Réponse

Réponse le 13/11/2015 à 10:25:36.

Décision : La réponse à votre demande vous parviendra ultérieurement.

Numéro de confirmation : 123702466

Nous avons pris bonne note de votre demande. Etant dans l'obligation de procéder à des investigations supplémentaires, notre réponse vous parviendra ultérieurement par courrier.

Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Liste des dernières décisions

Type de garantie	N° contrat	Demandes		Réponses/Actions EH France CREDIT		Décision de garantie en cours
		Date	Montant demandé	Date	Type de réponse	
Primaire	0017826401	23/10/2015	30 000 EUR	23/10/2015	Réponse restrictive	12 000 EUR
CAP	0077826401					
CAP+	0077826451	13/11/2015	50 000 EUR			
Total						12 000 EUR

Diminuer une garantie complémentaire

En cas de demande de diminution de la garantie complémentaire, votre garantie antérieure est maintenue jusqu'à l'échéance de la période en cours, le nouveau montant ne prenant effet qu'au début de la période suivante.



Choisissez le menu « **Mes garanties clients** », « **Agréments** », « **Réduction d'agréments** » en prenant soin de laisser « **Toutes garanties** » dans les critères de recherche.

Après validation, vous obtenez le tableau récapitulatif de vos garanties primaires et complémentaires avec l'option de diminution.

Liste des dernières décisions Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Type de garantie	N° contrat	Demandes		Réponses/Actions EH France CREDIT		Décision de garantie en cours	ACTIONS	
		Date	Montant demandé	Date	Type de réponse		Nouvelle demande	Diminution
Primaire	0017826401	09/10/2015	30 000 EUR	09/10/2015	Accord	30 000 EUR	➤	
CAP	0077826401	12/11/2015		12/11/2015	Annulation totale	0 EUR	➤	
CAP+	0077826451	13/11/2015	100 000 EUR	13/11/2015	Réponse restrictive ?	100 000 EUR	➤	➤
Total						130 000 EUR		

Demande de réduction d'agrément avec prise d'effet différée Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Agrément en cours :
 Dernière décision : Découvert agréé : 100 000 EUR

Permanent : 100 000 EUR Date : 13/11/2015
 Nouveau montant souhaité : x EUR
 Prise d'effet de la réduction : 11/02/2016

Sous réserve de conditions contractuelles.

Demande de réduction d'agrément avec prise d'effet différée Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Réponse le 13/11/2015 à 17:08:54.
 Décision : Votre Demande de réduction est accordée.

Supprimer une garantie complémentaire

Choisissez le menu « **Mes garanties clients** », « **Agréments** », « **Suppression** » en prenant soin de laisser « **Toutes garanties** » dans les critères de recherche.



Après validation, vous obtenez le tableau récapitulatif de vos garanties primaires et complémentaires avec l'option de suppression.

Liste des dernières décisions Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Type de garantie	N° contrat	Demandes		Réponses/Actions EH France CREDIT		Décision de garantie en cours	ACTIONS
		Date	Montant demandé	Date	Type de réponse		Suppression
Primaire	0017826401	15/06/2015	30 000 EUR	15/06/2015	Accord	30 000 EUR	➤
CAP	0077826401	15/06/2015	10 000 EUR	15/06/2015	Réponse restrictive ?	10 000 EUR	➤
CAP+	0077826451						
Total						40 000 EUR	

Dès que vous validez la suppression de votre garantie complémentaire, EOLIS vous confirme la suppression à l'issue de la période en cours.

En effet, comme pour une diminution, une suppression est prise en compte à l'issue de la période en cours.

Demande de suppression à effet différé de l'agrément Confidentiel Euler Hermes Crédit France

Votre demande de suppression est enregistrée et sera effective le 12/12/2015.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

RISQUES COUVERTS

→ Risque d'impayés de créances commerciales en France métropolitaine, Monaco et Collectivités Territoriales d'Outre-Mer, et à l'export

GARANTIES DÉLIVRÉES

→ Complément de garantie CAP permettant d'aller jusqu'au triplement de la garantie primaire

La garantie CAP+ est limitée dans son montant en fonction des critères suivants :

- Si votre client est situé dans les zone **M1** à **M3**, votre CAP+ peut être accordé jusqu'à **100K€**
- Si votre client est situé en zone **M4**, votre CAP+ pourra être accordé jusqu'à un maximum de **50K€**
- Si votre client (situé en France) est un auto entrepreneur ou une création récente, votre CAP+ peut être accordé jusqu'à **20K€**

Garanties CAP/CAP+ à l'export :

- Votre acheteur doit avoir minimum 24 mois d'existence
- Pas de couverture sur la Grèce et sur la zone **M5**

TARIFICATION

→ Taux de prime : taux trimestriel appliqué à l'encours garanti
La facturation de la prime est mensuelle

- **CAP** : 2 x le taux de prime primaire en France métropolitaine, Monaco et Collectivités Territoriales d'Outre-Mer et 3 x le taux de prime du contrat primaire en fonction du pays de l'acheteur à l'export
- **CAP+** : 6 x le taux de prime primaire (avec un minimum fixé à 1 %) en France métropolitaine, Monaco et Collectivités Territoriales d'Outre-Mer et 9 x le taux de prime primaire en fonction du pays de l'acheteur (avec un minimum fixé à 1,5 %)

Certains produits ayant une tarification forfaitaire peuvent bénéficier d'un barème forfaitaire (ex : Serenity)

QUOTITÉ D'INDEMNISATION

→ Identique à celle du contrat primaire

FRANCHISE

→ La FIDI du contrat primaire s'applique sur la totalité de la créance

DURÉE DU CONTRAT

→ Identique à celle du contrat primaire

PLUS D'INFORMATIONS



Contactez votre courtier / mandataire
ou
notre département Accueil et Services
au 01 84 11 50 54
accueiletservices@allianz-trade.com

Allianz Trade est la marque désignant l'ensemble des services proposés par Euler Hermes.

Euler Hermes France - Succursale française d'Euler Hermes SA - RCS Nanterre B 799 339 312
Adresse postale - 1, place des saisons 92048 Paris La Défense cedex - Tél. + 33 1 84 11 50 50

Euler Hermes SA - Entreprise d'assurance belge agréée sous le code 418

Siège social : avenue des Arts 56 - 1000 Bruxelles, Belgique - Immatriculée au RPM Bruxelles sous le n° 0403 248 596

